

en ligne en ligne

BIFAO 25 (1925), p. 179-190

Henri Henne

Inscriptions grecques (§ II-V).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

INSCRIPTIONS GRECQUES(1)

(SUITE)

PAR

M. HENRI HENNE.

II. — UN NOUVEAU ΠΟΛΙΤΕΥΜΑ (FIG. 1).

Inscription achetée à Médinet-el-Fayoum, en 1923, et déposée à l'Institut de Papyrologie de l'Université de Paris. Le bloc de calcaire tendre, sur lequel elle est gravée, devait faire partie de la façade du pylône dont il est ici question. Ce bloc a actuellement de 0 m. 05 à 0 m. 06 d'épaisseur; il est brisé en deux morceaux; le morceau de gauche est incomplet à gauche, celui de droite à droite; heureusement l'inscription est à peu près intacte. Elle était bordée en haut et en bas d'un trait gravé (2); il y a 0 m. 16 du trait supérieur au trait inférieur, et 0 m. 58 de la première à la dernière lettre de la première ligne, actuellement la plus grande (3). Gravure assez soignée; mais le calcaire est fortement usé par endroits, ou bien il s'est formé des concrétions. Traces de rouge.

Dans l'ensemble, les caractères de l'écriture ne conviendraient pas mal au 11^e siècle; mais la seconde moitié du 111^e n'est pas exclue (4).

- (1) Voir le paragraphe I au tome XXII, p. 191-202, du présent Bulletin.
- (2) La figure 1, obligeamment dessinée par M¹¹ Baud d'après ma copie, ne reproduit que l'inscription.
- (3) Mais voir 1. 3. Hauteur moyenne des lettres: o m. 0175. Espace moyen entre deux lignes: o m. 007.
- (4) Les formes de l'α, du σ, du ϶, plus fréquentes au 11° siècle, se rencontrent plus ou moins souvent au 11°. Cf. pour l'α, l'inscription des chasseurs d'Éléphantine (fac-similé dans Mahaffy, History of Egypt, IV, p. 138); pour le σ, l'exemplaire trouvé à Kôm el-Hisn du décret de Canope (cf. Milne, Greek Inscriptions,

Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire, n° 22186, p. 2) et la grande inscription des τεχνῖται de Dionysos (Milne, loc. cit., n° 9284, p. 18); pour le \gtrsim , l'original de cette inscription.

Le π des lignes 2 et 4 serait plus fréquent au n° siècle; celui des lignes 3 et 5 au m°. En fait, la première des deux formes se rencontre dans la petite inscription des τεχνῖται de Dionysos (Milne, loc. cit., n° 9270, p. 17), tandis qu'on trouve la seconde dans la pierre de Rosette (d'après le moulage du Musée du Caire).

Le μ à branches divergentes se rencontre à la fois dans la petite inscription des τεχνῖται (ci-dessus) et dans l'inscription Jouguet, de 80-69 avant J.-C. (ΜΙΔΝΕ, loc. cit., p. 26).

23.

Je n'ai pu obtenir aucune indication sur l'origine de cette pierre, mais il est assez probable qu'elle provient du Fayoum même, sinon d'Arsinoé.

Fig. 1.

TEXTE (mais cf. Addendum).

ι Αρρενίδης Κοδέρδου Συρβενδεύς

(τῶν ἀφάλων [?] καὶ (χιλιοδράχμων) [?] καὶ ωερὶ τοὺς

ου

τῶν (ωρώτων) φίλων καὶ (χιλίαρχος) [?] ⟨⟨καὶ⟩⟩⟨τῶν⟩ [?] ωερὶ τοὺς

βασιλεῖς μαχαιροφόρων τὸν ωυλ[ῶ

να καὶ τὰ ἐν αὐτῶι ὡάντα Διὶ καὶ

Λθηνᾶ καὶ τῶι ωολιτεύματι τῶν

Κιλίκων (ἐτους) ι΄ μεσορῆ κ΄

Ligne 2. Voyez le commentaire et l'Addendum. Ligne 5. Lisez λθηνᾶι.

COMMENTAIRE.

Ligne 1. Αρρενίδης Κοδέρδου Συρθενδεύς.

Le patronymique serait-il une forme dialectale de Κοδρίδου?

Je ne connais pas non plus Συρθενδεύς (1). Mais Syrbenda, d'après la terminaison, paraît

(1) Ce nom ne figure point parmi les démotiques connus, et serait d'ailleurs inattendu. Cf. Dittenberger, apud Breccia, B. S. A. A., n° 10, p. 173-174. bien être une localité d'Asie Mineure, sinon de Cilicie (1), tout au moins d'une région voisine (2).

Lignes 2-3. Voir la figure 1 (mais cf. Addendum).

En fait, il y a deux sigles à résoudre; ils ne peuvent l'être que par le contexte, donc, d'après ωερί τοὺς βασιλεῖς μαχαιροφόρων.

Le sigle après και se retrouve analogue, mais non, semble-t-il, identique, et suivi des mêmes mots, dans B. G. U., IV, n° 1190, l. 3-4, où Schubart lit (χιλιοδράχμων), simple conjecture, mais très séduisante (3).

Est-ce le même signe qui est gravé devant ΦΙΛΩΝ (4)? Mais χιλιοδράχμων φίλων, pas plus que χιλίων φίλων, ne répondrait à rien. Faut-il supposer que le trait à droite de l'A marque l'ordinal, et lire πρώτων φίλων? Mais un simple machairophore, même τῶν περὶ τοὺς βασιλεῖς (5), ne pouvait être revêtu de cette dignité (6).

En revanche, il se trouve que le texte de Berlin (cf. Preisigke, Berichtigungsliste) porte τῶν ἀφάλων (7) καὶ (χιλιοδράχμων) καὶ ωερὶ τοὺς βασιλεῖς μαχαιροφόρων. Ne serait-ce pas ce qu'on doit lire ici? Il faudrait, il est vrai, supposer une erreur du lapicide : or le signe

- (1) Je n'ai malheureusement pas pu consulter l'ouvrage de Fick sur les noms de lieux.
- (2) Cf. par exemple, à côté de noms connus comme Alabanda, Aspendos, Labranda, Laranda: Trebenda (Petersen, Reisen in Lykien, p. 49), Isinda (Le Bas, 1290), Isionda (Besnier, p. 400), etc.
- (3) Je suppose que le sens serait : "recevant une solde de 1000 drachmes". Toutefois, s'agit-il d'une solde mensuelle, qui serait forte, pour un simple corps de police (cf. note 5), ou d'une solde annuelle, peut-être faible, car ce corps de police est pourtant un corps d'élite?

En fait, nous ne possédons guère de renseignements numériques sur la solde des troupes ptolémaïques. Lesquier (*Institutions militaires*, p. 101) nous apprend seulement que les ἐπίγονοι touchaient 450 drachmes par mois.

- (4) Le crochet que, sur l'original, on croirait voir à gauche de l'A ne me paraît être qu'une éraflure de la pierre. Le trait de droite, au contraire, est fort net.
- (5) Sur les μαχαιροφόροι, cf. Lesquier, op. cit., p. 260 et seq. Nos ωερὶ τοὺς β. μ. pourraient être un corps d'élite, à rapprocher

des βασιλικοί μαχαιροφόροι de Jouguet, B. C. H., XX, 1896, p. 179.

Comme les machairophores sont d'ordinaire attachés aux fonctionnaires (par exemple σερὶ τὸν σῖρατηγόν dans Tebtunis Pap., I, n° 105, l. 1 et 11), on comprendrait, par analogie, des machairophores «royaux» à Alexandrie, au service du roi ou des fonctionnaires de la cour. En province (Arsinoé; Héracléopolis [Schubart]; Hermopolis [Jouguet]), ce ne pouvait être qu'un titre honorifique.

Ces machairophores sont encore attestés dans Seymour de Ricci, B. S. A. A., 1909, n° 11, p. 335: la lecture est de Schubart, loc. cit. — D'après la première lecture de De Ricci, B. S. A. A., loc. cit., peut-être faudrait-il lire aussi, avant καὶ ωερὶ τοὺς, le sigle de (χιλιοδράχμων) — confondu avec un A — et même rétablir à peu près ainsi la première ligne: ἡ σύν-οδος τῶν ἀφάλων κ]αὶ (χιλιοδράχμων), etc. [sur ἀφάλων, voir la suite].

- (6) Cf. Wilcken, Grundzüge, p. 7.
- (7) Sur ce terme, qui pouvait indiquer une particularité de l'armement, cf. Homère, *Iliade*, X, 258.

devant $\Phi I \Lambda \Omega N$ est nettement séparé du Φ et, d'autre part, la confusion I-A paraît bien difficile à admettre (1).

M. Jouguet, au lieu de (χιλιοδράχμων), proposerait (χιλιάρχων). Mais τῶν χιλιάρχων se rencontre-t-il? On attendrait χιλίαρχος. S'il en est ainsi [2], rien n'empêche plus de lire πρώτων Φίλων [3], mais la grammaire paraît exiger qu'on rétablisse (τῶν) devant περὶ τοὺς, etc.; peut-être aussi faudrait-il supprimer ((καὶ)) après (χιλίαρχος) [4]. Toutefois cette double erreur du lapicide serait bien moins explicable encore que la précédente.

En réalité, comme nous ignorons l'aspect du texte remis au lapicide, la nationalité de ce dernier ou son degré d'instruction, avouons que ce passage nous paraît désespéré.

Lignes 3-4. τον συλώνα, etc.

La dédicace à Zeus et Athéna montre qu'il s'agit du pylône, non d'un gymnase (5), mais vraisemblablement d'un sanctuaire.

Aux πολιτεύματα déjà connus avec certitude en Égypte (6) vient s'ajouter, avec cette inscription, celui des Ciliciens. Ce n'est d'ailleurs qu'un nom de plus à mettre sur une liste. Ce texte ne nous apporte aucun renseignement qui puisse nous avancer dans la solution des problèmes relatifs à cette institution.

- (1) Le titre complet des machairophores royaux pouvait, il est vrai, être inconnu du lapicide, qui peut-être même voyait ce mot pour la première fois. Il aurait donc pu interpréter ΑΦΑΛΩΝ en (πρώτων) Φίλων.
- (2) Cf. B. C. H., XXIV, 1900, p. 238. Φιλώτας, etc. τῶν ωρώτων Θίλων, καὶ χιλίαρχος, καὶ Θρούραρχός.

Il est plus naturel qu'Arrhénidès soit officier que simple soldat; car il lui fallait les moyens de supporter les frais de sa dédicace. Or les policiers (cf. Lesquier, loc. cit., p. 263 et seq. et 310 et seq.) sont normalement, avec les soldats des corps indigènes, les plus pauvres des clérouques. — Mais les machairophores étaientils organisés en chiliarchies?

(3) Dans les inscriptions où figure πρώτων Θίλων, jamais, il est vrai (à ma connaissance), πρώτων n'est abrégé de quelque façon que ce soit; mais le lapicide a pu copier un texte écrit en cursive, et négliger de résoudre le sigle.

- (4) Dans le premier cas, la ligne 2 (voir la figure 1) est remplie, mais la construction est moins habituelle. Comparez en effet Lesquier, op. cit., p. 344.
- (5) Qui serait dédié à Hermès et Héraclès. Cf., par exemple, G. Lefebure, Annales du Serv. des Antiq., XIX, p. 63.
- (6) Iduméens, Crétois, très probablement Mysiens (Lesquier, loc. cit., p. 143 et seq.) Béotiens (Breccia, B. S. A. A., 1923, n° 19, p. 119 et seq.), d'après les textes. Et il est très vraisemblable, malgré l'absence d'un texte positif, que les Perses (Lesquier, loc. cit., p. 151 et seq.) et les Thraces, sinon les Arcadiens (Perdrizet, Graffites... d'Abydos, p. xi et seq.), ont également connu cette institution. Voir encore Pap. London, I, p. 49 (Helléno-Memphites), et Preisigke, Fachwörter, s. v. Et la liste n'est sans doute pas close (cf. Lesquier, loc. cit., p. 155, et Schubart, Einführung, p. 246 et seq.).

Nous ignorons la composition ethnique du πολίτευμα: ne comprend-il que des Ciliciens, ou y trouve-t-on encore des naturalisés, Asiatiques d'origine (1), ou même Égyptiens (2)? Arrhénidès est machairophore : mais le πολίτευμα ne comprend-il que des policiers (3), ou bien s'ouvre-t-il à des militaires de toute catégorie, réguliers ou mercenaires (4), ou bien enfin compte-t-il des civils parmi ses membres (5)?

S'il est purement militaire (6), y a-t-il un rapport entre cette institution et le nouvér des Ciliciens en garnison à Chypre (7)? Quel est enfin le statut légal du groupe et des individus qui le composent (8)? Quelle en est la vie intérieure? On y pratique le culte de Zeus et d'Athéna: mais quelles divinités se cachent peut-être sous ces noms grecs (9)?

Autant de questions pour l'instant sans réponse.

- (1) Grecs d'Asie ou Asiatiques de race. Arrhénidès, est-il besoin de le dire, n'est pas nécessairement de race grecque : il a pu prendre son nom après son entrée dans l'armée, c'est un fait bien connu. On ne peut rien conclure du patronymique trop incertain. Enfin on imagine très bien un barbare de Soles se disant Σολεύs, et non Κίλιξ.
- (2) Nombreux dans la police (cf. Lesquier, loc. cit., p. 263). Sur l'admission des indigènes dans les πολιτεύματα, cf. ibid., p. 126-128.
- (3) Comme c'était peut-être le cas des Iduméens (cf. Dittenberger, n° 738); mais la rédaction embarrassée du texte ne permet pas de se prononcer.
 - (4) Cf. LESQUIER, loc. cit., p. 154.
- (5) Tous les πολιτεύματα ne sont pas nécessairement ou exclusivement militaires. Cf. Schubart, Einführung, p. 246 et seq.

Qu'ils aient servi, à partir d'une certaine époque (cf. Lesquier, p. 154), à procurer des naturalisations qui qualifiaient pour le service de l'armée régulière, n'implique pas qu'ils ne fussent composés que de soldats : le rôle joué par les chefs du πολίτευμα crétois dans Tebtunis Pap., I, n° 32, n'oblige pas à croire qu'euxmêmes fussent militaires. — Dans le πολίτευμα

- béotien de Xoïs, Breccia (loc. cit., p. 121) voit une association militaire. Mais rien ne décèle dans l'expression ἐπισυνηγμένοι ἐν ξοέι βοιωτοί une association de ce genre. Et les titres portés par les fils de Caphisodòros n'impliquent pas nécessairement des fonctions militaires. Enfin, dans la colonie perse de Pathyris, on trouve des Perses civils (cf. Lesquier, loc. cit., p. 152); est-il admissible, si les Perses formaient un πολίτευμα, que ces derniers n'en fissent point partie?
- (6) En fait, les Ciliciens ne sont guère connus que comme mercenaires (même raisonnement dans Perdrizet, loc. cit., à propos de la colonie thrace de Cusæ). Mais les fils de Ciliciens et de Thraces mercenaires établis en Égypte n'étaient vraisemblablement pas tous soldats. Étaient-ils exclus du πολίτευμα?
- (7) Cf. Lesquier, loc. cit., p. 124 (liste des κοινά). Remarquer de même le κοινόν des Crétois à côté du πολίτευμα crétois; il y a aussi un κοινόν de Thraces.
- (8) Comparer Lesquier, p. 145, fin du premier paragraphe, et p. 151, note 1. Cf. encore Schubart, *Einführung*, loc. cit.
- (9) Cf. WILCKEN, Grundzüge, p. 97, et p. 112, note 5.

ΙΙΙ. - ΦΙΛΟΣΤΕΦΑΝΟΙ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.

A Louxor, chez Mohasseb, j'ai lu, sur une petite stèle demi-cintrée, en grès (1), la courte inscription suivante, que mon ami Ch. Kuentz a pu copier ensuite (fig. 2).



Fig. 2.

D'après la forme du σ , elle ne peut être très antérieure à la seconde moitié du ι^{er} siècle avant J.-C.

Φιλοσλέφανος « qui aime les couronnes...». Au pluriel, le mot pourrait désigner une association, dont la stèle marquerait le τόπος. Toutefois les couronnes jouent un rôle si fréquent dans la vie antique (2), qu'on se demande à quelle association nous aurions affaire. La mention Πλοκμαίου nous aide-t-elle à choisir entre les hypothèses? Si l'inscription est de l'époque des Lagides, il est vraisemblable que Πλοκμαίου désigne le roi; il s'agit de déterminer les relations possibles entre l'association supposée et le souverain.

Les couronnes peuvent être honorifiques : en particulier, l'on couronne les vainqueurs aux jeux. Les φ iloo/lé φ avoi désigneraient-ils une association athlétique ou scénique (3)? L'on sait que les associations de ce genre se plaçaient sous le patronage du souverain; mais leur titre habituel paraît avoir été tout différent (4). C'étaient, il est vrai, des associations

(1) o m. 52 × o m. 29 environ. — Le dessin ci-dessus est dû à l'obligeance de M³⁵ Baud (d'après les mesures et la copie de Ch. Kuentz).

(2) Cf. Saglio, art. Corona.

(3) Cf. le texte de Polybe, 7, 10, 2, cité dans Libbel-Scott, s. v. : τῶν ωερὶ τοὺς γυμνικοὺς ἀγῶνας φιλοσθεφανούντων— et comparer I. G. R., III, 209: ψήφισμα τῶν.... ωερὶ τὸν Διόνυσον.... τεχνειτῶν ἰερο[νε]ικῶν σθεφανειτῶν.

(4) Cf. le titre de l'association scénique de Ptolémaïs : τεχνῖτάι οἱ σερὶ τὸν Διόνυσον καὶ

⇒soùs Åδελφούs (Dittenberger, n° 50, 51). L'association ne comprenait d'ailleurs pas que des acteurs (cf. loc. cit. et San-Nicolo, Vereinswesen, p. 46), et poursuivait en même temps des buts religieux: culte de Dionysos, culte du roi (San-Nicolo, loc. cit., et p. 52).

Quant aux associations d'athlètes, les textes ne les mentionnent sûrement qu'à l'époque romaine. Mais l'association des athlètes impériaux portait un titre analogue, Dionysos y étant remplacé par Héraclès (cf. Pap. London, III, p. 214 et seq., l. 37 et seq.).

composées surtout (1) de professionnels; la nôtre pourrait être une association d'amateurs. On attendrait du moins qu'elle se plaçât également, et tout d'abord, sous le patronage d'une divinité (2).

Les couronnes se portent encore en signe de réjouissance : on se couronne, par exemple, dans les banquets. Nous connaissons des associations de «soupeurs» et de «bons vivants», σύνδειπνοι et γελοιασταί (3). Mais dans un seul cas nous les voyons placés sous le patronage du roi, et c'est à Alexandrie même (4).

En signe de réjouissance aussi, on se couronne lors de l'avènement des souverains, ou à l'occasion de leurs victoires (5), de tout événement heureux de leur règne. D'ailleurs ces σ1εφανηφορίαι sont en même temps des cérémonies religieuses, et l'on sait assez que les couronnes se portent dans toute cérémonie religieuse. Ne faut-il pas voir dans les φιλοσ1έφανοι une association patriotique et religieuse, attachée au culte du roi (6)? Ce n'est ni impossible ni démontré.

Si l'inscription est d'époque romaine, Πλολεμαῖος désigne un particulier. Serait-ce un directeur de troupe? L'hypothèse, sans plus insister, ne soulèverait pas moins d'objections que tout à l'heure.

IV. — INSCRIPTION D'ÉPOQUE ROMAINE

EN L'HONNEUR D'UN STRATÈGE DU PÉRITHÈBES (FIG. 3).

Inscription gravée sur la moitié supérieure d'une des faces d'un parallélépipède rectangle en grès. J'ai aperçu cette pierre à Louxor, dans l'enceinte du temple, à quelques mètres au sud du lieu dit «le Forum » (7). Je l'ai signalée à M. Lacau, qui a bien voulu me permettre de la publier. Elle est maintenant au Musée d'Alexandrie, sous le n° 21534.

- (1) Il y avait aussi des membres d'honneur, ωρόξενοι, et peut-être φιλοτεχνίται (Dittenberger, n° 51, l. 67 et 73).
- (2) Il est vrai qu'à l'époque romaine, une association d'Alexandrie porte simplement le titre: ἡ Φιλοσέβασ7ος καὶ Φιλορώμαιος Αλεξανδρέων ωεριπολισ7ική εὐσεβής σύνοδος (I. G., XIV, n° 747).
 - (3) Cf. SAN-NICOLO, op. cit., p. 208.

Bulletin, t. XXV.

- (4) ATHÉNÉE, VI, p. 246°.
- (5) Cf. Oxyrh. Pap., VII, n° 1021; B. G. U., n° 646, et Pap. Giessen, n° 27.
- (6) Il a existé de semblables associations sous les Ptolémées (cf. San-Nicolo, loc. cit., p. 26 et seq.), surtout dans l'armée.
- (7) Appelé ainsi, à tort, par Legrain (cf. Danessy, Annales du Serv. des Antiq., XIX, p. 159 et note 1, p. 166 et seq., 168 et seq.).

24

Hauteur, o m. 69. Les faces droite et gauche ont o m. 31 de large; largeur actuelle (1) des faces antérieure et postérieure, o m. 21 environ.

La face supérieure est évidée sur une profondeur d'environ o m. 02 et une superficie actuelle de o m. 245 × 0 m. 15, de manière à ménager, en avant et à gauche (2), deux bords, larges respectivement de 0 m. 065 et de 0 m. 035 environ. Seuls, ces bords et la face qui porte l'inscription sont parés.

Gravure irrégulière. La forme d'une même lettre peut varier d'une ligne à l'autre (3). Les lignes n'avaient pas toute la même longueur (4). Traces de rouge.



Δημήτρ[ιον σ τρατην [όν ω ερὶ Θής [ας υἰὸν Σαρ [α τηνήσαν τος ή ω όλ [ις καλοκάνα θίας χάρι [ν

Fig. 3.

- (1) Cf. note 2.
- (2) A droite, il devait en être de même, mais de ce côté la pierre n'a plus ses dimensions originelles (voir la figure 3).
- (3) Comparer le σ lunaire des lignes 2, 4, au σ plutôt «carré» des lignes 6, 7, et au σ presque triangulaire de la ligne 9. De même, le premier τ de la ligne 2 aux autres τ , ou encore le π de la ligne 3 aux π des lignes 5, 7; le ν des lignes 4 et 5 au ν de la ligne 6; les ι des lignes 3, 4, 5 à ceux de la ligne 9.

La forme de certaines lettres ne se rencontre guère que dans les papyrus. Cf. μ (l. 1), β (l. 3), ν (l. 6), τ (l. 6, 7), σ (l. 9), et même ε (l. 3).

(4) Même en réservant la partie manquante, à droite.

La hauteur des lettres est à peu près constante : o m. o2 à peine en moyenne (un peu plus les deux ou trois premières lignes; plutôt moins aux lignes inférieures). Ligne 7. ἡ τόλ[is. En fait, on dirait que le lapicide a voulu graver un δ, ou plutôt un α; mais ce ne peut être, croyons-nous, qu'une erreur.

Lignes 8-9. καλοπάγαθίας. Le premier n est gravé comme $\iota+\varepsilon$; dans le second n, il y a aussi comme un mélange d'autre lettre; mais la lecture est certaine.

L'inscription est apparemment d'époque romaine, mais l'irrégularité de l'écriture ne permet pas de lui assigner une date certaine (1).

Je ne connais pas d'autres textes mentionnant un Démétrios, fils de Sarapion, ancien stratège, et stratège lui-même du Périthèbes. Quant à Sarapion, son identité nous échappe à plus forte raison, l'époque romaine ayant vu passer beaucoup de stratèges de ce nom.

Le titre de Démétrios est d'ailleurs curieux : σΙρατηγός ωερὶ Θήδας; on attendrait τοῦ ω. Θ. νομοῦ. Cette mention est intéressante, car ce texte est le seul peut-être, avec B. G. U., IV, n° 1095, l. 25 (verso), qui en atteste l'existence à l'époque romaine. Encore, dans le papyrus de Berlin, peut-on supposer la mention abrégée (2) et croire qu'en 57 après J.-C., comme au début de l'époque romaine (C. I. G., III, n° 5077), le Périthèbes était réuni à d'autres nomes méridionaux sous l'administration d'un seul stratège. Il serait plus difficile de l'admettre pour une inscription honorifique qui comporte normalement l'énoncé du titre complet.

Si dans le Papyrus de Berlin, le $\Delta \iota o \pi o \lambda \iota \tau \eta s$ mentionné est le $\Delta \iota o \pi o \lambda \iota \tau \eta s$ $\mu \iota \iota \iota \rho \phi s$ (2), ici, étant donné le lieu de la trouvaille, $\dot{\eta}$ $\pi \phi \lambda \iota \iota s$ (3) veut dire $\Delta \iota o \delta s$ $\pi \phi \delta \iota \iota s$ $\dot{\eta}$ $\mu \epsilon \gamma \dot{\alpha} \lambda \eta$. Or le nome Thébain, dès la fin du ι^{er} siècle, s'appelle officiellement $\Delta \iota o \pi o \lambda \iota \tau \eta s$ ($\mu \dot{\epsilon} \gamma \alpha s$) (4). L'inscription serait donc antérieure au moment où cette dénomination devient d'usage courant (5).

- (1) Dans les inscriptions reproduites par Mine, op. cit., le σ « carré » ne se rencontre plus après le milieu du n° siècle (cf. p. 42 = 151 après J.-C.).
 - (2) Cf. WILCKEN, Archiv, V, p. 276.
- (3) Que Thèbes en revanche prenne le titre de ωόλις, et non de μητρόπολις (cf. à ce sujet les réflexions de Wilcken, Ostraka, p. 712, à propos de Strabon, XVII, p. 810), n'est pas pour nous étonner (comparer Wilcken, Grundzüge, p. 9, et Jouguet, Vie municipale, p. 48, note 2). Cf. d'ailleurs le nom égyptien de Thèbes (Βερεκεr, p. 249 de l'édition française).
- (4) D'après les ouvrages que j'ai pu consulter, je ne connais pas de mention du Διοπολίτης dans les inscriptions. Pour les monnaies, voyez Dutilh, Revue belge de Numismatique, 1904, p. 47 (Trajan), et surtout Feuardent (Hadrien [cf. St. Poole] et Antonin); pour les papyrus, Oxyrh. Pap., IV, n° 708 (188 après J.-C.); Pap. Rylands, II, fragm. 1 et 2 du n° 427 (Sévère et Caracalla); P. M. Meyer, Gr. Texte, 20, l. 13; peut-être Oxyrh. Pap., X, n° 1255 (292 après J.-C.). Cf. aussi Addendum.
 - (5) Un fragment d'édit de Petronius Mamer-

24.

V. — PROSCYNÈME (?).

J'ai lu cette inscription chez un marchand de Louxor : elle n'offre guère d'autre intérêt que d'être peu intelligible. Je la transcris (fig. 4).

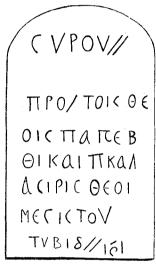


Fig. 4.

Σύρου ωρο(σπύνημα) [?] (1) τοῖε ⊗ε οῖε· Πανέβ θι καὶ Πκαλ δ ασῖριε ⊗εοι μεγίσλου· τῦβι <math>δ.

Si c'est bien d'un proscynème qu'il s'agit (2), on penserait tout d'abord que le nommé Syros adresse son adoration à des dieux, dont Πανέβθι et Πκαλαστρις seraient les noms; mais nous devons voir évidemment dans ces deux mots, comme a bien voulu me l'écrire M. G. Lefebvre, des noms de personne (3), si bien qu'il faudrait peut-être proposer la traduction suivante :

tinus (Pap. Rylands, II, n° 74, l. 12: 133/135 après J.-C.) mentionne peut-être le ϖ] spi $\Theta \dot{\eta}$ -[$\varepsilon \alpha s$. — D'autre part, dans Oxyrh. Pap., XIV, n° 1774, l. 24 (m° siècle), est mentionné un $\varepsilon \pi i \Theta \eta[\varepsilon] \tilde{\omega} v$ (?) vouds. — Cf. aussi p. 190.

- (1) Voir toutefois p. 189, note 1, in fine.
- ⁽²⁾ On trouve plus ordinairement l'abréviation προσ (cf. par exemple Perdrizet-Lefebure, Graffites... d'Abydos, passim). Mais cf. ibid., n° 505 (τὸ πρ.). Après προσκύνημα, on atten-

drait plutôt wapà et le datif (cf. ibid., passim); voir toutefois le n° 523.

(3) Pour Πκαλασῖριε, cf. Pap. British M., I, p. 193, n° 125, l. 34 (1v° siècle) et (renseignement fourni par M. G. Lefebvre) Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée du Caire, n° 27765 (inscription sur lampe). — Sur Καλασῖριε, sans article, cf. Spiegelberg, Æg. und Gr. Eigennamen, p. 17.

Pour Πανέβθι, voir ci-dessous.

Proscynème de Syros aux Dieux; (proscynème) (1) de Panebthi et Pkalasiris au dieu très grand (2).

Il est clair que cette inscription, de basse époque (3), a été rédigée par des gens qui ne savaient guère le grec.

A remarquer le nom d'aspect théophore Πανέβθι: la divinité à laquelle notre homme serait consacré, me suggère M. G. Lefebvre, paraît bien être Nephthys. Ce nom serait inédit.

H. Henne.

(1) Il faut bien sous-entendre ce mot devant les noms qui suivent pour donner un sens à l'inscription. Il est vrai que Πανέθει n'est pas un génitif, mais ce n'est pas non plus un nominatif (on attendrait Πανέθθες); quant à Πκαλασῖρις, il pourrait, à la rigueur, être considéré comme un génitif (en accentuant Πκαλασίρις : cf. Perdrizet-Lefebure, Graffites... d'Abydos, p. 61, n° 314; voir toutefois Mayser, Grammatik, p. 148, en bas), mais le nominatif ne serait pas insolite (cf. loc. cit. et G. Lefebure, Inscriptions chrétiennes, p. xl., IV, 2°).

Une autre solution serait de lire : Σύρου (pour Σύρος; cf. G. Lefebyre, loc. cit.) ωρο(σεύχεται) τοῖε θεοῖε (cf. Perdrizet, op. cit., p. 19, n° 114). Πανέθθι και Πκαλασῖριε (nominatifs) (ωροσεύχονται) θεοι μεγισίου.

- (2) Seoi μεγισ7ου pour Seω μεγίσ7ωι. Le changement de ω en o, de ι en υ est très naturel à la basse époque (cf. ci-dessous) ou bien, étant donné l'incorrection de l'inscription, faut-il lire Seois μεγίσ7οις?
- (3) Comme le prouvent l'écriture et les incorrections de toute sorte; ainsi que les deux traits des lignes 1 et 7. Quant au signe de la fin, je ne le comprends pas; je ne sais s'il faut y voir un sigle de date.

ADDENDUM.

Correction aux pages 180-183. — D'après S. de Ricci (apud Breccia, B. S. A. A., 1914, n° 15, p. 39 et seq.) il faut lire évidemment la ligne 2: τῶν (πρώτων) Φίλων καὶ (χιλιάρχων) καὶ περὶ τοὺς β. μ. — χιλιάρχων et non χιλίων (Lesquier, ibid.): voyez la forme du sigle. — De même, dans Breccia, loc. cit., περὶ ὑμᾶς μαχαιροφόρων doit s'interpréter περὶ τοὺς βασιλεῖς, et non περὶ τὴν αὐλήν. — Dans le Papyrus de Berlin, ne faut-il pas lire également τῶν α' Φίλων, etc.? Une vérification s'imposerait.

βασιλικοί μ., dans l'inscription Jouguet, n'étant qu'une simple conjecture, il n'est nullement nécessaire de supposer l'existence de machairophores royaux ailleurs qu'à Alexandrie, et, par conséquent, quelque rapport que ce soit entre les fonctions d'Arrhénidès et le πολίτευμα des Ciliciens. — Je lis dans une inscription publiée par Lefebure (Annales

du Serv. des Antiq., XIX, p. 47, l. 5) Απολλοφάνης, etc., τῶν α' φίλων καὶ χιλιάρχων λογχοφόρων; et dans Oxyrh. Pap., X, n° 1241, un certain Kydias ἐκ τῶν λογχοφ[ό]ρων paraît être un officier préposé à la direction de la Bibliothèque: voyez le commentaire des éditeurs. On serait tenté d'établir un rapport entre les porteurs de glaive royaux et ces lanciers, bien qu'ils ne soient point dits royaux.

Tous deux auraient pu faire partie des troupes de la garde (cf. Lesquier, loc. cit.); mais formaient-ils de véritables détachements, avec soldats et chefs; ou bien n'étaient-ils pas uniquement composés d'officiers isolés ($\tau \tilde{\omega} v \chi \iota \lambda \iota \acute{\alpha} \rho \chi \omega v = \text{du cadre des chiliarques}$), détachés dans divers services officiels, au palais ou ailleurs? D'autres textes, seuls, pourraient nous répondre.

Addition aux notes 4 et 5, p. 187. — Sur la numismatique du nome, cf. en dernier lieu Daressy, Annales du Serv. des Antiq., XXI, 1921, p. 7 et seq. — Un ostrakon inédit de Berlin (Preisigke, Sammelbuch, 2078 — Wilcken, Ostraka, I, p. 11, note 2) mentionne même un stratège Διοπολ(ίτου) dès l'an 5 avant J.-C. Comment concilier cela avec C. I. G., loc. cit., et surtout B. G. U., loc. cit.?